

PROMESSES

—“Je promets un bracelet en or à N. D. du Cap pour obtenir ma guérison et celle de ma mère.”—Dlle A. C., de Lachine.

—“Après une opération, je suis restée malade. Pour obtenir du soulagement, je promets à N. D. du Cap un loquet en or avec chaîne en argent, souvenir de mon mariage.”—Dame O. L., de Aston-Jonction.

—“Si j’obtiens une faveur importante, j’enverrai à N. D. du Cap l’anneau de ma défunte mère et le bracelet de ma défunte soeur.”—Dlle M.-Lse Fournier, de Sanford, Me.

—“Pour obtenir du soulagement dans ma surdité, je promets de donner à N. D. du Cap une épinglette en or.”—Dame P. C., de Ste-Jovite.

—“J’ai une grande faveur à obtenir, et, pour donner plus de poids à mes prières, je promets de sacrifier au Sanctuaire de N. D. du Cap une jolie médaille en or, gagnée au couvent à force de travail et qui m’est bien chère.”—Une abonnée de Ste-Famille, Ile d’Orléans.

—“Si je réussis à vendre une terre, je donnerai un jonc en ex-voto à Notre-Dame du Cap.”—Une Dame des Trois-Rivières.

—“Si la Sainte Vierge m’obtient ma guérison je lui enverrai en ex-voto ma montre, ma chaîne et ma bague.”—Une Enfant de Marie, de Grand’Mère.

* * *

Par mesure de prudence, nous avons décidé de ne plus exposer ces objets précieux au Sanctuaire, mais de les conserver en lieu sûr, où ni la rouille, ni le feu, ni les voleurs ne peuvent les atteindre en attendant le jour qui ne doit plus être éloigné où nous les utiliserons pour la plus grande gloire de Dieu et de sa Sainte Mère.

AVIS

La cherté du papier nous oblige à limiter le plus possible notre tirage mensuel.

En conséquence, nous nous permettons de demander :

1° A nos abonnés qui se décideraient à discontinuer leur abonnement de nous en avertir dès qu’ils auront reçu leur carte-avis.

2° A nos zélateurs et zélatrices de bien vouloir nous dire, en nous adressant le fruit de leur collecte annuelle, si nous devons immédiatement retrancher de leurs listes ceux de leurs abonnés qui n’ont pas encore renouvelé, ou si nous ferions mieux d’attendre.

L’ADMINISTRATION.